

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 23 juin 2017

Membres présents : 14 – Membres excusés : 01 - Procurations : 01 - Votants : 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 23 juin 2017 à 20h.

Lecture est donnée du Procès-Verbal de la réunion du 19 mai 2017.

Le Conseil municipal délibère ensuite, sous la présidence de Monsieur le Maire, sur les points suivants :

1. Acquisition et installation d'un complément de jeux de plein air

Accord unanime effectuer l'acquisition d'un complément de jeux de plein air comme prévu en 2015, pour un montant total HT de 1 806 € avec une table de pique-nique anti-vandalisme.

2. Sonorisation de la Salle Polyvalente

Unanimité pour accepter le devis de sonorisation de la salle polyvalente restaurée et agrandie, pour un montant HT de 2 429,14 €.

3. Avenant à la délégation de service public d'assainissement

Accord unanime pour autoriser le maire à signer un avenant à la délégation de service publique assainissement contractée avec la SPL SEMERAP le 1^{ER} janvier 2012, concernant l'article 8.3 « Part perçue pour le compte de la collectivité » comme suit : à compter du 1^{er} janvier 2017, les reversements seront effectués sur les montants facturés, non plus sur les montants encaissés comme précédemment.

4. Contrats CUI-CAE

A l'unanimité, le conseil municipal décide de renouveler un contrat CUI-CAE de 20 heures hebdomadaires arrivant au terme de sa 3^{ème} année à compter du 1^{er} septembre 2017 et de créer un nouveau poste en CUI-CAE de 20 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2017, en remplacement de celui qui se termine au 31 août et n'est plus renouvelable.

5. Prix de vente du photocopieur

Suite au remplacement du photocopieur couleur de la mairie par un plus performant, le matériel remplacé est évalué à 500 € et mis en vente.

Questions diverses

- a. Le maire précise les modalités du prochain vote destiné à élire les délégués appelés à voter pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017.
- b. Les enfants de l'école ont procédé à un vote pour choisir un nom pour leur école. Le nom retenu est « L'école des mésanges charbonnières ». Le conseil municipal constate l'absence d'une majorité affirmée, et souhaite attendre pour donner un nom à l'école.
- c. Le conseil municipal souhaite inclure dans le cahier des charges du doublage du réseau d'assainissement rue de la Trinité, avant la réfection de la voirie, des essais de compacité afin d'éviter tout effondrement ou tassement futurs de la chaussée refaite.
- d. Un nouvel avenant sera signé pour compléter le marché du Groupe Bernard avec le carrelage du local de rangement.
- e. La commission ad hoc qui procède depuis le début du chantier de la Salle Polyvalente à tous les choix de couleur, matériaux, etc... se réunira prochainement pour mettre au point une convention de location adaptée aux nouveaux locaux.
- f. M. Golfier, du Conseil Départemental, rencontrera Mme Champoux le mardi 27 juin pour collecter toutes les informations nécessaires à la constitution d'un dossier concernant les murs d'enceinte de la mairie, éligible aux subventions des amendes de police.

- g. Au cimetière, des consultations sont en cours pour le projet de travaux de drainage, auprès des entreprises Dugour, Fabien Desfarges et Eric Bard.
- h. Le dossier de Permis d'Aménager déposé par la Communauté de Communes pour les Parking du Gour est actuellement bloqué : Une réunion doit être organisée avec la D.D.T. qui instruit la demande, la Commission des Sites et l'Architecte des Bâtiments de France pour éclaircir certains points bloquants.
- i. M. le Maire informe les membres du conseil qu'il doit rencontrer M. Raoul Lanore pour évoquer l'acquisition d'un terrain actuellement en zonage AU, pour augmenter la réserve foncière de la commune.
- j. La Sous-Préfecture demande que le Maire propose un nouveau candidat à la mission de délégué de l'administration à la commission de révision des listes électorales. Il est envisagé de proposer M. Roger Huguet, avec son accord.
- k. L'association Réseau Seniors CLIC RIOM LIMAGNE COMBRAILLES recherche un local fixe pour y implanter une antenne de l'ERAD des Combrailles (Espace Ressource Aides à Domicile) une journée par semaine. Le conseil souhaite proposer la petite salle de réunion à côté de la Salle du Conseil Municipal.
- l. Une demande doit être adressée au Syndicat du Bois de l'Aumône pour obtenir une modification de la tournée d'enlèvement des ordures ménagères au village de Chalusset. Un plan doit être remis au secrétariat, indiquant la tournée existante et la tournée souhaitée.
- m. Suite au passage de l'entreprise chargée d'estimer les travaux de réparation du pont endommagé par le passage d'un car aux Moulin des Desniers, il convient de signaler à la compagnie d'assurance qu'aucune suite ne peut être donnée à ce dossier. L'état du pont se révèle être précaire, et une simple réparation n'est pas envisageable.
- n. Un courrier recommandé devra être adressé au titulaire du Lot Carrelage de la Salle Polyvalente qui n'a pas respecté le planning de son intervention et a causé un retard préjudiciable aux autres entreprises qui avaient préparé les lieux à son intention.
- o. La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le Mardi 22 août à 20h.